

# Développer l'Estuaire de la Loire

**COUËRON.** Le conseil régional des Pays de Loire a lancé une concertation visant à recueillir l'avis des communes sur la création d'un futur parc naturel de l'Estuaire de la Loire.

**H**ervé Lebeau, conseiller municipal de Couëron, a présenté lors du conseil municipal une étude sur le projet de parc naturel de l'Estuaire de la Loire.

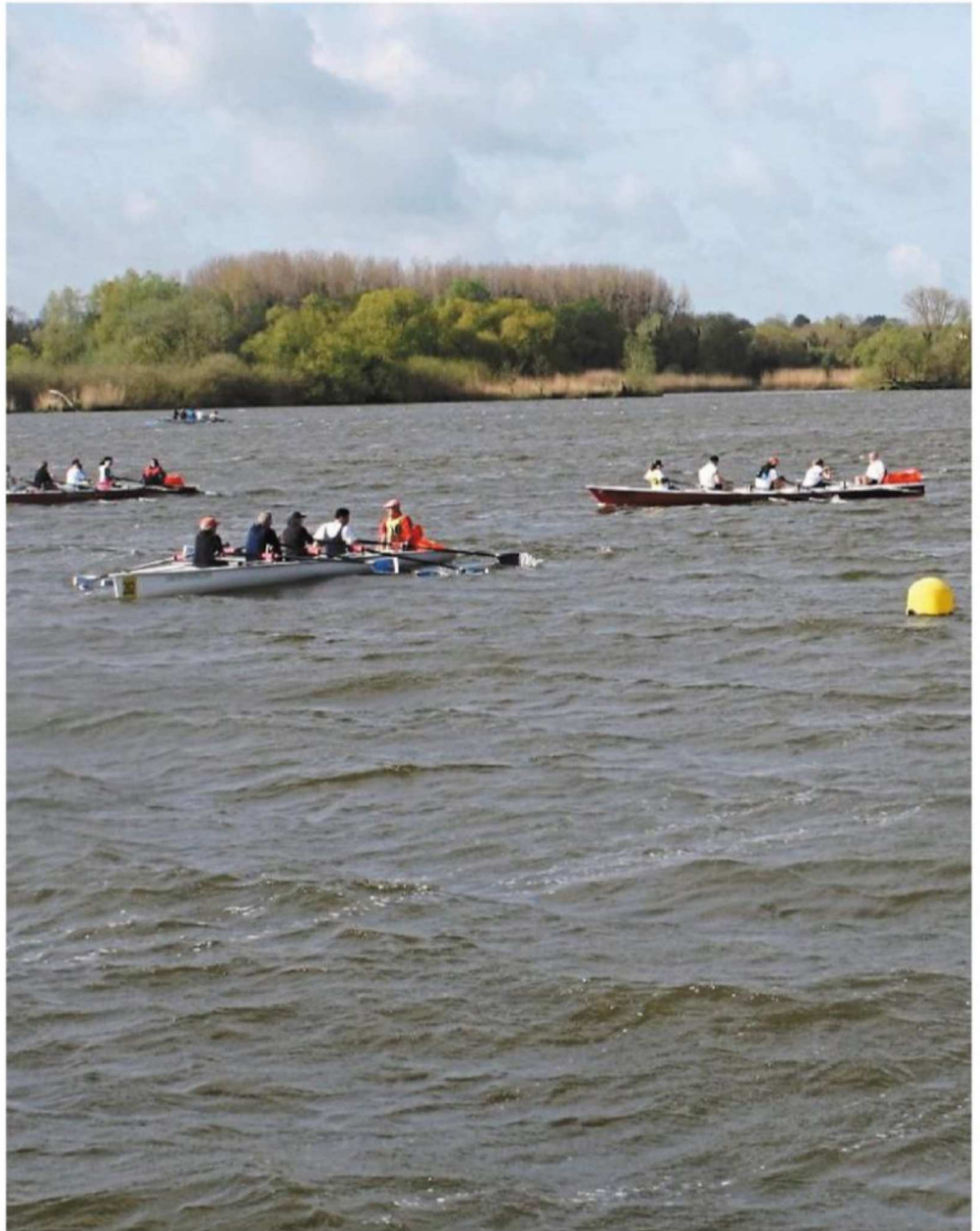
Il a indiqué que l'association Estuarium, basée à Cordemais, a été missionnée par le conseil régional des Pays de la Loire pour recueillir l'avis des communes concernées par le projet.

Il a rappelé que « Cette étude met en évidence qu'un parc naturel régional est un territoire habité, vivant et fragile, reconnu pour ses qualités patrimoniales et paysagères. C'est un outil d'aménagement et de protection au service du développement durable et concerté du territoire. »

## « Un outil de protection au service du développement durable »

Il a précisé : « Concrètement, ce futur parc naturel envisagé pourrait développer une offre de tourisme durable dynamique autour du fleuve en favorisant les ressources locales et le lien entre les habitants et le territoire estuarien. »

Le périmètre du parc envisagé intègre notamment la commune de Couëron, ses bords de Loire et ses zones humides marécageuses, réservoirs de biodiversité.



Le parc naturel de la Loire est un territoire qui intègre des activités nautiques et une offre de tourisme durable à développer.

Photo PO